

**Département de la Seine-Maritime**  
**Arrondissement de Dieppe**  
**Canton de Saint Valéry en Caux**  
**COMMUNE**  
**Du**  
**Bourg-Dun**  
**76740**

Le 13 juin 2018

Car telle est la vocation de ce support de communication, nous vous avons informé d'une enquête publique concernant l'extension d'un élevage de porcs exploité par la SCEA Beaulieu représentée par M Jérôme Lheureux sur la Commune de la Gaillarde.

Le Conseil Municipal du Bourg-Dun avait délibéré contre le plan d'épandage sur sa commune et l'extension de l'élevage (cf délibération du 2 mars 2018). Mais son avis n'a pas été entendu.

Nous tenions donc à porter logiquement et légitimement le résultat de l'enquête et notamment l'arrêté préfectoral en date du 23 avril 2018 portant enregistrement de l'extension.

Merci pour votre écoute et vos contributions.